

*Communiqué • Paris, le 20 septembre 2017*

## **AdA RISQUES, Synopsis E(N)IVL Alumni et INSA CVL Alumni partagent des modalités d'adhésion conjointes**

Le 15 juin 2017, le conseil d'administration de l'association s'est réuni et a décidé les orientations suivantes.

### **Organisation au plus près des 5 départements diplômants**

L'association parachève son organisation autour de **3 pôles spécifiques dédiés aux 5 départements diplômants** :

- 2 pôles internes seront créés, un pour **GSI** – Génie des systèmes industriels et un pour l'**ENP** – Ecole de la nature et du paysage ;
- il a été proposé à l'AdA RISQUES de devenir le pôle dédié aux départements **MRI** – Maîtrise des risques industriels, **STI** – Sécurité et technologies informatiques et **ERE** – Energie, risques et environnement.

Ces pôles seront animés par des équipes dédiées et répondront aux attentes spécifiques à travers notamment des projets thématiques (événements, enquêtes, actions de communication, etc.). Les pôles internes à l'association seront financés et rendront compte directement au conseil d'administration.

### **Simplification grâce à un guichet unique d'adhésion**

En conséquence de cette réorganisation, les modalités d'adhésion des diplômés ont évolué :

- INSA CVL Alumni devient le guichet unique d'adhésion pour l'ensemble des alumni, au **prix unique de 20€ par personne et par an**.
- Pour les diplômés Ensib ou INSA CVL-MRI-STI-ERE, une quote-part de l'adhésion est reversée à l'AdA RISQUES. Ces diplômés conservent le droit de refuser leur double adhésion à l'AdA RISQUES ou au contraire d'adhérer directement et uniquement à l'AdA RISQUES, pour ses seuls services.
- La période d'adhésion est fixée du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre de l'année suivante, soit, au maximum, 3 mois d'adhésion offerts.

Il n'y a pas de changement pour les autres catégories de diplômés (Bachelor, Master, Mastères, Doctorats) et les élèves, qui peuvent adhérer à INSA CVL Alumni.

Ces nouvelles modalités seront mises en œuvre dès le 1<sup>er</sup> octobre 2017.

#### **INSA Centre Val de Loire Alumni**

Association loi 1901 dont l'objet est de fédérer les diplômés de l'INSA Centre Val de Loire, des établissements fusionnés ou intégrés en son sein et de ses dénominations antérieures.

*Campus de Bourges*  
88, boulevard Lahitolle  
CS 60013  
18022 Bourges Cedex

*Campus de Blois*  
3, rue de la Chocolaterie  
CS 23410  
41034 Blois Cedex

contact@alumni.insa-cvl.fr  
@insacvlalumni



[alumni.insa-cvl.fr](http://alumni.insa-cvl.fr)